



COVID-19

Mise à jour 12 décembre 2020

BRESSE syndics inc. est ouvert

Rencontres par téléphone ou vidéoconférence

Le bureau du Surintendant des faillites du Canada a établi des procédures qui nous permettent de continuer à vous offrir d'utiliser les solutions prévues à la Loi sur la faillite et l'insolvabilité sans qu'une rencontre en personne ne soit tenue.

Nous offrons donc de tenir les rencontres par téléphone ou par vidéoconférence.

Il est possible de déposer une faillite ou une proposition sans devoir vous rendre à nos bureaux.

BRESSE
Syndic autorisé en insolvabilité

Prenez soin de vous et merci de participer à l'effort collectif. Bonjour

Sans frais 1-844-890-6767